Focus... Focus... Focus... Focus...

> Agroalimentaire / Tain l'Hermitage : Un chef pâtissier de l'Ecole Valrhona sacré MOF

Au terme de trois jours d'épreuves et d'une journée d'exposition, Christophe Renou, chef pâtissier de l'Ecole Valrhona, Jérôme Chaucesse, chef pâtissier à l'Hôtel Crillon et Julien Boutonnet, responsable de la production chez Olivier Bajard ont été élus Meilleurs Ouvriers de France Pâtissiers Confiseurs, jeudi 5 mars 2015 à Paris.

"[Devenir Meilleur Ouvrier de France], c'est rentrer dans une famille de pâtissiers qui représente l'excellence de notre métier, c'est émouvant", déclarait Christophe Renou peu après son élection. Le pâtissier formateur de l'Ecole Valrhona avait choisi de travailler sur le thème "Picasso sucré" en insistant particulièrement sur les influences cubistes du peintre. *"Une énorme émotion ! Mes 1es pensées vont à ma famille, mon épouse, mes mentors, sans qui rien n'aurait été possible…"* confie le jeune Meilleur Ouvrier de France âgé de 32 ans.

Originaire d'Angers, Christophe a toujours *"travaillé dur"* pour réaliser son *"rêve d'ado : devenir Chef Pâtissier et partager, transmettre"*. Il fait ses premières armes dans le Maine et Loire, notamment chez Monsieur Bourdillat, le premier mentor qu'il tient à citer. À 17 ans, en 2000, il arrive déjà en finale du concours de Meilleur Apprenti Pâtissier de France, aux côtés de… Julien Boutonnet. 15 ans après, ces deux passionnés partagent à nouveau un bonheur qu'ils qualifient *"d'incroyable"*.

Dans un Relais Desserts réputé en Suisse, chez Mr Moutarlier. Il concourra d'ailleurs pour la Coupe du Monde de Pâtisserie, à Lyon, au sein de l'équipe suisse, coachée alors par Christophe Michalak.

A 27 ans, il entre à l'Ecole du Grand Chocolat Valrhona à Viroflay (78) comme Pâtissier formateur. Deux ans plus tard, Christophe Renou y est Chef Pâtissier. Consécration aujourd'hui, avec ce titre de MOF Pâtissier Confiseur 2015 qui portent à 125 le nombre de MOF Pâtissiers depuis la création du concours en 1929.

> Hygiène / Annonay : Avipur compte une nouvelle recrue

Emmanuel Louis intègre le groupe Avipur, spécialiste de la lutte contre les nuisances et de l'hygiène collective, en tant que Responsable Grands Comptes.

Marié, père de 2 enfants, Emmanuel LOUIS, âgé de 35 ans, est titulaire d'une Maîtrise en gestion de production agroalimentaire à l'I.U.P Produit de Consommation Alimentaire (Marseille). Il a débuté sa carrière professionnelle en 2004 comme chef d'équipe au sein de la Fromagerie Guilloteau, avant de rejoindre en 2006, le groupe Hypred Distribution en tant que technico commercial hygiène.

Ensuite, en 2012, il a occupé le poste de responsable de marché IAA/GMS pour le groupe Pierre Le Goff Sud-Est. En octobre dernier, il a intégré le groupe Avipur. Avec cette nomination, Avipur a choisi un homme d'expériences, un expert du développement commercial, notamment dans le domaine agroalimentaire.

"Cette année nous avons d'importantes ambitions et plus particulièrement sur certains secteurs à haut potentiel, tels que l'agroalimentaire et celui de la santé. L'objectif est de doubler le chiffre d'affaires Grands Comptes rapidement. Mon ambition est forte mais j'estime que la capacité de développement du groupe est colossale et indéniable. De plus, ma volonté à long terme est de pouvoir renforcer l'équipe à mes cotés, actuellement composée de 4 personnes, en embauchant des commerciaux".

En rejoignant Avipur, Emmanuel Louis souhaite participer à la mise en place d'une nouvelle organisation répondant à une logique de proximité et de réactivité avec les Grands Comptes. Un projet enthousiasmant qui mobilise les 30 filiales du groupe.

> Recyclage / Montélimar : une nouvelle franchise Recycl'me

Spécialisé de la collecte, le recyclage et de la vente de cartouches d'encre, Recycl'me vient d'ouvrir une franchise à Montélimar dans la Drôme.

Le franchisé aura en charge la collecte de proximité de consommables informatiques usagés auprès des entreprises et des collectivités, commercialiser des cartouches recyclées à ces mêmes partenaires et les lots de cartouches non utilisées destinées à être revendues.

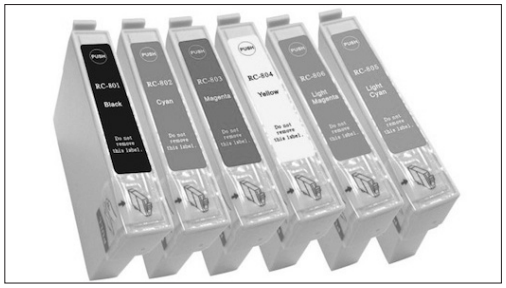

TP - recyclage

Audigier TP : 20 ans déjà

[Montélimar - 26] **-** Cela fait maintenant 20 ans que l'entreprise de travaux publics et de recyclage de matériaux issus du BTP, exerce son activité auprès du secteur public mais aussi privé. Vingt années qui ont amené les fondateurs Claire et Joël Audigier à anticiper certaines pistes de développement, et à s'orienter vers des secteurs émergents, comme le recyclage par exemple, activité créée en 2007.

La famille Audigier fêtait les 20 ans de son entreprise, entourée de ses collaborateurs, clients, partenaires et amis, jeudi 19 février dernier. En 20 ans, Audigier TP a évolué d'une petite entreprise familiale de 3 personnes en 1995 vers une PME de 10 personnes (activité TP) aujourd'hui, tout en développant une activité parallèle innovante pour l'époque - en 2006 - avec la création d'Audigier Recyclage (4 personnes), qui valorise les déchets issus du bâtiment et des travaux publics. Les deux sociétés appartiennent à la famille mais fonctionnent administrativement de façon indépendante. Audigier TP réalisait en 2014, un chiffre d'affaires de 2,514M€ alors que celui de Audigier Recyclage atteignait 295 000 € en 2013.

Côté activité TP, Audigier s'est "fait un nom dans le milieu", auprès des collectivités et des donneurs d'ordre publics puisque l'entreprise intervient essentiellement dans le terrassement, l'aménagement des réseaux et canalisations, topographie, déconstruction, localisation d'engins TP, etc. *"Nous avons une multitude de clients de toutes tailles, publics ou privés. Nous avons su développer un capital confiance mutuel : 90 % de notre clientèle nous est fidèle depuis 20 ans!"*, remarque Joël Audigier. L'entreprise distingue de ses concurrents notamment par ses compétences en matière de terrassement et d'aménagements extérieurs. Audigier fait aujourd'hui partie d'un groupement d'entreprises du bâtiment, ce qui permet de gagner en efficacité, en fiabilité puisque les différents corps de métiers sont organisés à la source. U atout non négligeable pour les donneurs d'ordre à l'heure où *"tout est optimisé, de la commande de matériaux au juste prix et en quantité correspondante, jusqu'au transport par souci d'économie de carburant"*, note le dirigeant.

Audigier Recyclage a traité 80 000 tonnes de déchets en 2014.

L'entreprise Sillage (agroalimentaire) a fait appel à Audigier TP par le truchement de Bonhomme Bâtiments Industriels pour la construction de son nouveau bâtiment à Châteauneuf-sur-Rhône en 2014.

Du terrassement au recyclage

Bien qu'indépendantes, les deux entités n'en demeurent pas moins étroitement liées, l'activité TP générant 60 % du chiffre de l'activité recyclage. *"C'est en 2003 que l'idée de recycler les matériaux récupérés sur les chantiers en cours, nous est venue. Notre but était alors d'offrir un service et de réinjecter les produits valorisés dans l'économie locale en les mettant à la disposition de ceux qui en ont besoin"*, explique Claire Audigier. L'entreprise récupère aujourd'hui les déchets issus des chantiers TP et bâtiment, y compris les déchets amiante, les déchets bois, ferraille, etc. Ces produits sont triés puis revalorisés sous forme de grave routière pour tout ce qui est béton/pierre, en bois énergie, en terre végétale, en compost, ... *"Nous privilégions les circuits courts et travaillons essentiellement en local avec des sociétés privées, des particuliers, des collectivités, ... Les déchets non exploitables sont expédiés dans les filières dédiées"*, complète Joël Audigier.

Depuis sa création en 2007, Audigier Recyclage a bénéficié de plus de 4 millions d'euros d'investissements. Les machines de tri et de concassage sont réalisées sur mesure pour l'entreprise. *"Il faut environ 8 mois pour mettre au point la machine, avec une collaboration étroite entre le concepteur (de Grenoble) et moi même. Il faut avoir une vision et pouvoir compter sur l'avis des uns et des autres"*, poursuit Joël Audigier.

Etant donné le niveau d'expertise, ces machines ont un coût certain : entre 600 000 et 800 000 euros. L'entreprise prévoyait d'ailleurs d'investir, en 2014, dans une nouvelle machine destinée à trier les déchets industriels banals afin de remplacer les opérations manuelles. Un investissement que les dirigeants ont reporté en 2015, faute de fonds suffisants, l'activité TP ayant suivi la baisse générale du secteur BTP. *"Notre vœu est de recevoir ce nouvel outil à l'été 2015!"*. Un outil indispensable pour rester compétitif sur un marché de plus en plus concurrentiel. *"Jusqu'en 2011, nous avons connu une belle évolution. Depuis, nous avons vu arriver de nouvelles entreprises de recyclage et elles progressent sur notre territoire"*.

Claire et Joël Audigier avec leur fils Michaël (30 ans), venu renforcer les effectifs de l'entreprise familiale.

Une communication 2.0 pour étoffer son réseau

L'entreprise montilienne entend ainsi renforcer l'outil de production mais aussi développer sa communication, qui jusque là s'accomplissait essentiellement par le biais du bouche à oreille. *"Nous avons travaillé sur notre site internet qui nous donne une bonne visibilité. C'est une initiative très innovante dans le secteur du TP. Nous entretenons notre réseau en envoyant notamment une newsletter à tous nos contacts via un lien direct. Nous sommes en train de construire une page Facebook aussi!"*, concluait Claire.

[Corinne Legros]